

FRANSYLVA, GROUPEMENT DES FORESTIERS PRIVÉS CALVADOS MANCHE, VOUS CONVIE À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE SAMEDI 7 MAI À SAINT-VIGOR-LE-GRAND.

Fransylva Calvados et Manche représente les propriétaires sylviculteurs auprès des acteurs de la filière forêt-bois, de l'Administration et de la Région Normande. Fransylva 14-50 informe les forestiers privés sur les questions sylvicoles, environnementales, cynégétiques, économiques et juridiques. Ainsi il leur fournit des moyens pour gérer sereinement leur forêt en acteurs responsables et les incite à s'engager dans une gestion forestière durable.

Les Assises Nationales de la Forêt et du Bois réunissant l'ensemble des structures représentatives de la forêt, ont conclu leurs travaux le 16 mars dernier par une position commune concernant la production et l'utilisation vertueuse de la matière bois dans le respect de la biodiversité. Un prélèvement modéré de la production de bois énergie améliore la forêt, **S**équestre et **S**tocke le CO₂, et la matière bois se **S**ubstitue à d'autres matériaux polluants et consommateurs d'énergie fossile.

***Le thème de cette assemblée qui réunit les propriétaires forestiers du Calvados et de la Manche sera :
"Produire du bois"***

Le Bois,

une matière vertueuse dont la promotion doit être faite notamment au niveau du chauffage des logements. En effet 1,5 hectares de forêt dont on prélève moins de 20% de la croissance naturelle de sa biomasse, produit l'équivalent énergétique de 1500 litres de fuel, quantité estimée nécessaire au chauffage d'un logement standard. Il s'agit de réduire par 5 le budget de chauffage et d'éviter d'envoyer 4.3 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère avec le bois, un matériau renouvelable.

Déroulé de l'Assemblée Générale

Dès 9h30 : Accueil pour les forestiers

**10h30-11h30 : Table ronde sur le thème :
Couper du bois. Pourquoi ? Comment ?**

Introduction : Place du bois de chauffage aujourd'hui

Interventions de M. Jacques CHARRON, Président de l'Union Régionale des Collectivités Forestières (URCOFOR) pour le sociétal,
M. Bruno DUMEIGE, Chef de l'unité espèce et habitat protégé - (DREAL) pour l'environnement,
M. Régis Ligonnière Directeur du CRPF pour le réglementaire,
M. Marc Cappelaere, Président ANEF pour la sylviculture.

11h30 -12h30 : Témoignages : Comment faire ?

CRPF - FIBOIS - FRANSYLVA - Expert forestier - COOPERATIVE -
Gestionnaire forestier- Entreprises d'exploitation forestière -
Forestiers du Calvados et de la Manche

12h30-12h45 : Conclusion

Comment faire ?

Lors de l'Assemblée Générale, des professionnels et des forestiers présents, s'efforceront d'expliquer comment s'y prendre.

Comment préparer son chantier en fonction de la configuration de la forêt, marquer les bois à prélever, commercialiser les lots, trouver les acheteurs particuliers, les entreprises pour effectuer les travaux tout en préservant les arbres de valeur et la biodiversité des lieux ? Ensuite il s'agit de veiller à la régénération ou à la reconstitution des parcelles exploitées.